

Modèle de lettre informant l'employeur de la non-reprise du travail à l'expiration du congé parental et de la démission - Article L.234-47, point (13) du Code du travail
--

(Nom et adresse du salarié)

(Nom et adresse de l'employeur)

(Lieu et date)

Lettre recommandée [ou lettre remise en mains propres contre signature]

Objet : non-reprise du travail à l'expiration de mon congé parental et démission

Madame/Monsieur,

Par la présente, je vous informe que je n'entends pas reprendre mon travail à l'issue de mon congé parental qui prendra fin le [date], et résilie par conséquent avec préavis mon contrat de travail conclu en date du [date].

Conformément à l'article L.124-4 alinéa 2 du Code du travail, et au vu de mon ancienneté de service, mon préavis est de [1 / 2 / 3] mois.

La présente vaut information et notification ~~est basée~~ telles que prévues par ~~sur~~ l'article L.234-47 (13) du Code du travail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature du salarié)

[En cas de remise en mains propres, il devra être demandé à l'employeur/son représentant d'apposer sur la présente lettre la mention « Reçu en mains propres le [date] » et sa signature]